

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Insect Repellent Aerosol IR3535 30%

Type(s) de produit

TP19: Répulsifs et appâts

Numéro d'autorisation: BE2017-0017

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0012317-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Insect Repellent Aerosol IR3535 30%
---------------------------------	-------------------------------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Merck KGaA
	Adresse	Frankfurter Strasse 64293 Darmstadt Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2017-0017	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	BE-0012317-0000	
Date de l'autorisation	16/05/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	16/05/2027	

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Merck KGaA
Adresse du fabricant	Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck S.L.U.
Adresse du fabricant	Calle Maria de Molina, 40 28006 Madrid Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelona Espagne

Substance active	Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck KGaA
Adresse du fabricant	Frankfurter Straße 250 64293 Darmstadt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelona Allemagne

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		substance active	52304-36-6	257-835-0	20

2.2. Type(s) de formulation

AE Générateur d'aérosol

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H223 : Aérosol inflammable, H229 : Récipient sous pression: Peut éclater sous l'effet de la chaleur</p> <p>H229: Récipient sous pression: Peut éclater sous l'effet de la chaleur</p> <p>H319: Provoque une sévère irritation des yeux.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P251: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P410 + P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Aérosol permettant d'éloigner les moustiques et les tiques de la peau humaine (grand public)

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Répulsif
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Culicidae: Culicidae: Nom commun: mosquitoes Stade de développement: adultes Nom scientifique: Ixodidae: Ixodidae: Nom commun: ticks Stade de développement: autre: Other: tous
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Utiliser à l'intérieur uniquement dans des zones bien ventilées et à l'extérieur. Insect repellent Aerosol IR3535® 30% est un répulsif anti-insectes prêt à l'utilisation utilisé pour protéger l'Homme contre les moustiques et les tiques uniquement dans des zones tempérées. Le produit n'est pas prévu pour être utilisé dans les régions tropicales. Le répulsif est pulvérisé sur la peau, uniquement sur les parties non couvertes du corps (visage, mains, bras, jambes et pieds uniquement).
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvériser directement sur la peau exposée et répartir le liquide sur la peau avec la main.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Appliquer avec modération afin de recouvrir uniformément les parties non couvertes du visage, mains, bras, jambes et pieds. Dilution (%): Prêt à l'emploi (aucune dilution nécessaire) Nombre et fréquence des applications: Appliquer avec modération afin de recouvrir uniformément les parties non couvertes du corps (visage, mains, bras, jambes et pieds uniquement). Insect Repellent Aerosol IR3535® 30% est prévu pour être utilisé en été lorsque les insectes sont fréquents. Il est généralement appliqué une fois par jour, en fonction des activités en extérieur, du temps et de la présence d'insectes. L'application peut être renouvelée si nécessaire (si réduction notable de la répulsion). Lors du renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour: trois fois pour les adultes, deux fois pour les enfants à partir de 2 ans et une fois pour les enfants âgé de moins de 2 ans.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bombe aérosol, métal (aluminium): , ≥25.0 - ≤250.0 mL La bombe aérosol est dotée d'une tête de pulvérisation recouverte par un capuchon.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquer le produit uniformément sur la peau exposée et répartir le liquide appliqué sur la peau avec la main. Appliquer UNIQUEMENT sur les parties non couvertes du corps, en se limitant aux bras, aux jambes, aux mains, aux pieds et au visage. Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pour traiter le visage, pulvériser la solution répulsive sur la paume de la main et répartir la solution sur la peau du visage tout en veillant à protéger les yeux. Ne pas pulvériser dans les yeux ou ne pas appliquer dans la zone autour des yeux.

Sur les enfants de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte. Ne pas utiliser sur les mains des enfants. Ne pas appliquer sur des coupures, des plaies, la peau fraîchement rasée ou irritée. Ne pas mettre sous les vêtements. Usage externe uniquement.

L'application du répulsif doit être renouvelée en cas de forte transpiration et après toute baignade. Renouveler l'application uniquement en cas de réduction notable de l'effet répulsif et au plus tard dix heures après la première application.

Éviter tout contact avec des matériaux synthétiques. Les matériaux synthétiques doivent être protégés lors de la pulvérisation.

Application des produits solaires ou des produits cosmétiques après l'utilisation du répulsif diminuent considérablement son efficacité.

Le produit ne doit pas être appliqué sur les animaux/animaux de compagnie.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

Utiliser le répulsif en toute sécurité. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant son utilisation.

Tenir hors de portée des enfants.

Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ne pas pulvériser directement sur le visage.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des endroits bien ventilés.

Appliquer UNIQUEMENT sur les bras, les jambes, les mains, les pieds et le visage. Ne pas mettre sous les vêtements.

Toujours préférer une protection mécanique (vêtements, moustiquaires).

Usage externe uniquement. Ne pas inhaler. Utiliser uniquement comme indiqué.

Les utilisateurs doivent signaler si le traitement est inefficace et le rapporter clairement au titulaire de l'enregistrement.

Laver-vous les mains avant de manipuler des aliments. Ne pas appliquer directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux ou de boissons, ni sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des boissons. Afin de prévenir la contamination des aliments, évitez le contact entre la peau traitée et les aliments.

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Provoque une grave irritation des yeux.

En cas d'inhalation : air frais.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : faire immédiatement boire de l'eau à la victime (deux verres au maximum). Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : effets irritants

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Aucune information disponible

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Recommandation pour les non-secouristes : Ne pas respirer les aérosols et les vapeurs. Éviter tout contact avec la substance. Garantir une ventilation appropriée. Évacuer la zone à risque, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Précautions environnementales : Ne pas rejeter les fluides superflus dans les canalisations.

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Bouteille de gaz sous pression : à éliminer uniquement vide de tout contenu.

Les déchets doivent être éliminés conformément à la Directive sur les déchets 2008/98/CE ainsi que les autres règlements locaux et nationaux. Laisser les produits chimiques dans les récipients d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Manipuler les contenants sales comme le produit lui-même.
Ne pas rejeter les fluides superflus dans les canalisations.

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de conservation :

Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des matières combustibles et des sources d'inflammation.

Le produit ne doit pas être stocké pendant des périodes prolongées à des températures > 35 °C. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Durée de conservation : 2 ans

Précaution pour une manipulation sans danger: Respecter les précautions figurant sur l'étiquette. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Contrôles de l'exposition de l'environnement : Ne pas laisser le produit entrer dans les canalisations.

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les instructions d'utilisation spécifiques.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de réduction des risques spécifiques à l'utilisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les particularités spécifiques à l'utilisation.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir les instructions spécifiques à l'utilisation.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions spécifiques à l'utilisation.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

REMARQUE : L'aérosol en bombe contient 20 % IR3535®. Cependant, lorsque le produit est appliqué, le gaz propulseur s'évapore, seule la phase liquide subsiste. Cette phase liquide contient alors 30 % IR3535®, qui représente en fait la concentration à laquelle la peau est exposée. D'où le nom donné au produit.